

---

## ECOLE DE GOLF DU BEAUJOLAIS 2024-2025

---

L'Association Sportive (AS) du Golf du Beaujolais propose par son Ecole De Golf de faire découvrir à vos enfants ce sport formidable et de leur transmettre cette passion.

Le golf est un sport que l'on peut pratiquer seul, en famille, en équipe, et à tout âge. Les parents et leurs enfants peuvent partager leur expérience. C'est aussi un sport d'amitiés, car au golf, les (bons) résultats vont et viennent, tandis que les amis restent pour toujours.

Tout au long de l'année, les enfants peuvent s'initier à ce sport, se perfectionner, grâce à un enseignement tourné vers le plaisir de jouer sur des parcours adaptés. Excellent pour les jeunes, le golf permet de développer des aptitudes motrices fines. Il apprend à se concentrer, à persévérer, à gérer sa frustration face à des situations parfois difficiles et ingrate, à développer sa maîtrise de soi, et la combativité.

Complexe et complet, le golf nécessite une technique de base, la connaissance des règles et de l'étiquette, le respect des autres et de l'environnement.



### UNE ÉCOLE RECONNUE

En novembre 2023, l'Ecole de Golf du Beaujolais a obtenu le label SPORTIF FFGolf. Cette labellisation récompense nos efforts pour développer l'EDG du Golf du Beaujolais, former, et faire progresser les jeunes et les encourager sur la voie de la compétition. Il complète le label Développement obtenu en 2022.

### Plateforme d'information dédiée aux jeunes des écoles de golf de la Ligue AURA (Auvergne-Rhône-Alpes).



le site internet GALAXIEGOLF.FR a pour principal objectif de faciliter la communication vers jeunes et vers les différents acteurs de la pratique du golf chez les jeunes en club

---

## COMPOSITION DE LA STRUCTURE EDG DU BEAUJOLAIS

---

La formation est assurée par des moniteurs diplômés d'état, et animée par des bénévoles formés par la Ligue AURA (Animateur Sportif Bénévole de Club).

- **PROS** : Arnaud DELBOS (06 42 22 07 78) (U16 garçons) et Lesly De GEYNST (06 38 64 80 84) (U16 filles)
- **Responsable EDG** : Anne LIANOS (ASBC, OEC) (06 64 90 68 98)
- **Communication** : Amélie LOCATELLI (ASBC) (06 22 71 10 76)
- **Bénévoles** : Clémence De GEYNST (ASBC), Bertrand SCHYRR (ASBC), Pierre-Yves LOCATELLI (ASBC)
- **Autre intervenant** : Douglas BLANCHET, pro (06 09 86 53 21)
- **Président AS** : Alain FLOURENT (06 08 32 78 82) asbeaujolais@gmail.com
- **Trésorier** : Jean-Marie CARNESECCHI – mail : jean-marie.carnesecchi@orange.fr

---

## ORGANISATION DES COURS

---

### CALENDRIER

Le planning des cours est établi en fonction du calendrier scolaire pour la zone de Lyon. Il peut être modifié en fonction du calendrier des différentes compétitions du club ou extérieures au club, ou d'évènements non connus au moment de sa préparation.

Conditions météo défavorables : les cours sont maintenus, avec pour objectifs l'apprentissage des règles de golf et de l'étiquette. Toutefois, **en cas de neige**, le Golf peut fermer ses installations. Dans ce cas-là, les cours sont annulés.

Si un cours devait être annulé pour quelque raison que ce soit, vous en serez averti, par mail, sms, appel téléphonique...

De même, si votre enfant ne peut pas assister au cours, pour quelque raison que ce soit, merci de prévenir votre enseignant le plus rapidement possible.

### COURS

L'effectif par groupe d'apprentissage est de 8 à 10 jeunes.

Pour les nouveaux inscrits, l'**âge minimum requis est de 6 ans**.

Les cours sont dispensés les mercredis après-midis, samedis et dimanches matin de mi-septembre à fin juin. Les jours et horaires des cours sont donnés dans le dossier d'inscription à titre indicatif. Ils peuvent être modifiés en fonction des effectifs. Le nombre d'élèves doit être au minimum de 6 participants pour que le créneau soit ouvert et maintenu.

### CERTIFICAT MEDICAL

Le **certificat médical** est remplacé par un questionnaire de santé spécial mineur à remplir chaque année par le mineur et ses représentant légaux SUR LE SITE DE LA FFG, dans l'espace licencié de votre enfant accessible avec son n° de licence. Le certificat médical est obligatoire en cas de participation à une compétition fédérale.

### DRAPEAUX (test de niveaux)

2 à 3 passages de drapeaux sont proposés en cours d'année pour évaluer la progression du jeune joueur. Les résultats sont enregistrés sur le site de la Fédération Française de Golf : [www.ffgolf.org](http://www.ffgolf.org). Vous pouvez accéder à l'espace licencié de votre enfant, à l'aide de son N° de licence.

Lors des compétitions ou des passages de drapeaux, sur l'un ou l'autre des parcours du Golf du Beaujolais, l'AS pourra faire appel à des parents volontaires, afin d'accompagner et de noter les scores de chaque joueur.

### MATERIEL

- Un sac léger adapté à la taille de l'enfant
- Un chariot
- Un putter, un sandwedge,
- Un fer 9 et 7, un bois
- 6 balles minimum et des tees
- Un marque-balle
- Une casquette ou un bonnet
- Un gant
- Une bouteille d'eau et un goûter
- Une tenue de pluie
- Vêtements assez près du corps et souples
- De la crème solaire



### **ANIMATIONS et COMPETITIONS**

Des animations & des compétitions sont proposées aux enfants tout au long de l'année ; elles figurent au calendrier : Coupe des P'tits Monstres, Coupe de Noël, Scramble Parents-Enfants, Concours d'approches et de putting, rencontres Interclubs, JuniorSeries...)

### **COMPETITIONS EXTERIEURES**

Certains jeunes seront susceptibles d'être sélectionnés par les PROS pour participer à des épreuves organisées soit par le club, soit à l'extérieur sur d'autres golfs. Après accord parental, les jeunes sélectionnés seront inscrits à ces compétitions, ils devront obligatoirement porter le polo du club (fourni par l'EDG).

Le transport des enfants est assuré par les parents. Dans certains cas, le transport peut être assuré par des bénévoles de l'AS, les parents devront alors au préalable signer une décharge.

Au cours de l'année, de nombreuses compétitions sont accessibles aux jeunes, organisées pour certaines d'entre elles par le Comité du Rhône et Lyon Métropole et la Ligue Auvergne - Rhône-Alpes (AURA) :

- Trophée des Gones U10, U12, U14 (1)
- Trophée des petits golfeurs (1)
- Amundi Evian kids Cup (2)
- Le championnat du Rhône (1)
- Le championnat de la Ligue AURA (1)
- Copines au golf (2)
- Grands prix jeunes (1 ou 2)
- US Kids Golf France (2)
- Et bien d'autres encore !

(1) Compétitions fédérales. Sur sélection des organisateurs ou inscription via le site de la Ligue AURA ou par l'intermédiaire de l'école de golf

(2) Inscription directement par les parents via le club organisateur ou site internet du Tour

Les frais d'inscriptions aux compétitions fédérales, championnats départementaux, régionaux, Trophée des Gones, et Grands Prix sont en partie pris en charge par l'AS (sous réserve de participation validée). Les frais de participations aux ProAm Juniors sont en partie pris en charge, uniquement dans le cadre d'une participation avec les PROS du Golf du Beaujolais.

Toutes les informations pour les conditions d'inscription à ces diverses compétitions vous seront données via le tableau d'affichage de l'école de golf situé au Club House ou envoyées par mail via la liste de diffusion des parents de l'EDG. Vous pouvez également les retrouver sur le site des organisateurs ou sur le site de la Ligue AURA (grands prix) [www.liguegolfaura.com](http://www.liguegolfaura.com), ou encore sur le site du comité du Rhône [www.comitegolfrhone.org](http://www.comitegolfrhone.org).

---

## PRESENTATION DES COURS

---

Le mercredi après-midi, accueil des enfants de 14h à 17H00 : 1h30 de cours avec un pro, puis en autonomie (avec assistance des bénévoles) travailler des points précis (exercices recommandés par les pros), ateliers règles, accompagnement sur le compact/parcours. Des ateliers identiques seront également proposés le samedi (matin ou après-midi) de manière ponctuelle.

Des créneaux supplémentaires pourront être ouverts en fonction des demandes avec un nombre suffisants de jeunes pour permettre l'ouverture d'un nouveau créneau.

### **1. INITIATION : 1h dimanche (11h30-12h30)**

**Pour qui :** J'ai au moins 6 ans. Je découvre le golf, je n'ai jamais ou très peu pratiqué.

- ⇒ 1h de cours par semaine (de septembre à juin)
- ⇒ Passage de drapeaux (vert et rouge) + balles d'entraînement + animations EDG,
- ⇒ Cotisation Club formule « compact »

### **2. LOISIR (voir planning plus loin)**

**Pour qui :** Je débute ou J'ai déjà un peu pratiqué et je souhaite progresser à mon rythme.

- ⇒ 1h30 de cours par semaine (séances de septembre à juin)
- ⇒ Passage de drapeaux + balles d'entraînement + 3 animations EDG
- ⇒ Parcours accompagnés (avec bénévoles)
- ⇒ Accès aux compétitions Juniorseries (après validation du niveau)
- ⇒ Cotisation Club formule « compact »

### **3. PERFECTIONNEMENT (voir planning plus loin)**

**Pour qui :** J'ai déjà pratiqué, ou j'ai déjà un index, je veux m'entraîner sérieusement, j'apprends (ou je sais) me comporter sur un grand parcours.

- ⇒ 1h30 de cours par semaine (séances de septembre à juin)
- ⇒ Passage de drapeaux + balles d'entraînement + 3 animations au club.
- ⇒ Parcours accompagnés (avec bénévoles)
- ⇒ Accès aux compétitions Juniorseries (après validation du niveau)
- ⇒ Au choix : Cotisation Club « compact » OU « parcours 18 trous » (sans limitation), indispensable pour pouvoir jouer sur le grand parcours (en dehors des cours), seul ou accompagné (en fonction du niveau), pour pouvoir s'entraîner et jouer avec ses camarades.

### **4. COMPETITION : 1h30 par semaine + au moins 12 séances de 2h d'entraînement supplémentaires, selon calendrier)**

**Pour qui :** J'ai un index < 36, je joue en compétition et je m'entraîne sérieusement, je sais me comporter sur un grand parcours OU, sur proposition des pros.

- ⇒ 1h30 de cours par semaine (séances de septembre à juin) : **mercredi après-midi**
- ⇒ 2h selon calendrier (13 séances d'octobre à juin) (calendrier des séances communiqué ultérieurement)
- ⇒ Passage de drapeaux + balles d'entraînement + 3 animations au club.
- ⇒ Cotisation Club « parcours 18 trous » (sans limitation) **indispensable**
- ⇒ Accès aux compétitions de classement selon le calendrier de l'AS (droit de jeu)

**Le programme et le calendrier des entrainements des Equipes U16G, U16F fera l'objet d'une proposition séparée, fonction de l'emploi du temps scolaire des jeunes**

- ⇒ Participation aux compétitions équipe U16 (CF2025) sur sélection du PRO et du Capitaine U16, et selon la motivation et le comportement du jeune
- ⇒ Participation aux compétitions par équipe « messieurs » ou « dames » sur sélection des capitaines,
- ⇒ Préparation aux compétitions extérieures (Grand Prix junior ou adulte)

**Les entrainements pour la Promotion U16, la préparation aux Grands Prix, aux qualifications aux Championnat de France Individuel feront l'objet d'un programme séparé, établi avec les coachs et les capitaines des équipes, et pourra faire l'objet d'une participation financière complémentaire.**

**La décision finale de l'intégration au groupe COMPETITION et EQUIPES revient aux PROS et à l'AS en fonction des résultats et de la motivation des jeunes.**

---

### **Calendrier provisoire des Cours et Animations 2024-2025**

---

Le calendrier peut être modifié en fonction du calendrier des différentes compétitions du club ou extérieures au club, ou d'évènements non connus au moment de sa préparation.

En attendant la publication du calendrier, voici quelques dates importantes à retenir :

- **Championnat du Club le 14 et 15 septembre**
  - Championnat U10 – 2 jours, 9 trous par journée
  - Championnat U12/U14 – 2 jours, 18 trous par journée
  - Championnat adultes ouverts aux jeunes qui ne jouent pas en catégorie U10-U12-U14 – 2 jours, 18 trous par journée
- inscriptions sur le tableau de l'AS
- **Portes ouvertes, et inscriptions, séance découverte : samedi 7 septembre 9h30 – 15h30**  
**séance découverte : horaires à préciser**
- **Reprise des cours le 18 septembre**

## TARIFS 2024-2025

Le mercredi après-midi, accueil de tous les enfants de 14h à 17H00 : 1h30 de cours avec un pro, puis en autonomie (avec assistance des bénévoles) travailler des points précis (exercices recommandés par les pros), ateliers règles, accompagnement sur le compact/parcours. Des ateliers identiques seront également proposés le samedi (matin ou après-midi) de manière ponctuelle.

ENSEIGNEMENT	Durée cours avec PRO	* Parent Membre AS Golf du Beaujolais	Extérieur	Cotisation AS (obligatoire pour tous)	
INITIATION (27 séances env.)	1h	200 €	220 €	20 €	L'Enseignement comprend : les cours, le polo de l'EDG, les pin's drapeaux, et frais divers
LOISIR, PERFECTIONNEMENT (27 séances env.)	1h30	280 €	305 €	20 €	
COMPETITION (27 séances env. + 12 séances)	1h30 + 2h selon calendrier	375 €	415 €	20 €	

\*uniquement pour les enfants ayant des parents ou des grands-parents membres du club et de l'AS.

**LICENCE** : obligatoire pour une inscription à l'EDG du Golf du Beaujolais.

Pour les enfants qui ont déjà une licence 2024 active au moment de l'inscription, nous vous demandons de régler le montant de la licence 2025. Ainsi, le renouvellement informatique de la licence pourra se faire sans interruption dès le mois de décembre 2024.

Catégorie de licence	Renouvellement pour 2025	Nouveau Licencié : du 01/09/24 au 31/12 /25
JEUNE de 13 à 18 ans	25 €	31 €
ENFANT -13 ans	22 €	24 €

**COTISATIONS CLUB** : obligatoire pour accéder aux installations (practice, putting green, parcours compact, grand parcours)

COTISATION ANNUELLE CLUB par chèque à l'ordre de « Golf du Beaujolais » Tarif réservé aux jeunes inscrits à l'EDG	* Parent abonné Golf du Beaujolais	Extérieur
PRACTICE + COMPACT < 8 ans et en initiation/débutant	99 €	110 €
COMPACT + PRACTICE	199 €	220 €
18 TROUS + COMPACT + PRACTICE U12 (CAT 2025) (né en 2013 et après)	315 €	350 €
18 TROUS + COMPACT + PRACTICE U14 (CAT 2025) (né en 2012 et avant)	365 €	410 €

\*uniquement pour les enfants ayant des parents ou des grands-parents membres du club et de l'AS.

**Rappel** : Tous les membres bénéficient de 10% sur toutes les prestations proposées par le golf (proshop, restaurant, seaux de balles, location de chariot ...)

- Règlement des frais d'enseignement : comptant (espèces, chèque ou carte bancaire) ou en 3 fois par chèques encaissés en janvier, février, mars.
- Inscription d'un 2<sup>ème</sup> enfant, réduction de 10% applicable sur le montant de son inscription, 15% pour l'inscription d'un 3<sup>ème</sup> enfant. Le tarif applicable au 1<sup>er</sup> enfant est le tarif correspondant au niveau d'enseignement le plus élevé
- Sauf cas de force majeure apprécié par le Comité de Direction de l'AS et la Direction du Golf, aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrêt de participation durant l'année.



## FICHE D'INSCRIPTION ECOLE DE GOLF - SAISON 2024/2025

- Nouvelle inscription     Parent ou Grands-parents Membre AS Golf du Beaujolais  
 Réinscription.    N° LICENCE : \_\_\_\_\_ (si le jeune en possède déjà une)

<b>Nom et prénom du jeune :</b>	
Date de naissance :	Age à l'inscription :
Pour les nouvelles inscriptions (hors débutant)	
Index :	Niveau drapeau :

**En cas de réinscription, ne remplir que si vos coordonnées ont changé :**

Adresse :	
Code postal :	Ville :

père/mère/tuteur 1	père/mère/tuteur 2
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Portable :	Portable :
Email :	Email :

COURS	HORAIRE	CHOIX	Montant	Règlement
INITIATION (6-8 ans)	Dimanche 11H30-12h30			+ 20 € cotisation AS
LOISIR ou PERFECTIONNEMENT	Mercredi 14h00 - 17h00 Samedi 9h30 - 11h00 Samedi 11h00 - 12h30 Dimanche 10h00 - 11h30			
COMPETITION EQUIPE FILLES U16 EQUIPE GARCONS U16	Mercredi 14h - 17h (cours + répétition) 12 séances complémentaires 2h (selon calendrier à établir)			+ licence à l'ordre de AS Golf du Beaujolais
PARCOURS	compact + practice			A l'ordre du Golf du Beaujolais
	parcours 18 trous			

Des créneaux supplémentaires pourront être ouverts en fonction des demandes avec un nombre suffisants de jeunes pour permettre l'ouverture d'un nouveau créneau.

Règlement par chèques, espèces, ou CB. Possibilité de régler en 3 fois la partie enseignement.



---

## AUTORISATIONS

---

Je, soussigné(e), ..... responsable légal(e)  
de l'enfant (nom, prénom) .....né(e) le .....

- Autorise mon enfant, à participer à l'école de Golf du Beaujolais toute la saison de septembre à juin

❖ **Autorisation médicale**

- Autorise les membres de l'encadrement administratif et /ou technique du Club du Beaujolais à prendre toutes dispositions en cas de maladie ou d'accident survenant sur sa personne et notamment à avvertir les services de secours d'urgence afin qu'il soit transporté vers la structure hospitalière la mieux adaptée.

Nom et Prénom du Médecin traitant + téléphone :

.....  
.....

Le Golf du Beaujolais s'efforcera de prévenir le ou les représentants légaux dans les meilleurs délais, aux numéros suivants :

N° de portable père/mère/tuteur 1 : .....

N° de portable père/mère/tuteur 2 : .....

Nom et N° de tél d'un contact autre susceptible de vous prévenir : .....

.....

Observations éventuelles : (traitements médicaux, allergies, autres observations utiles) :

.....

❖ **Déplacements**

- Autorise les responsables et professeurs à véhiculer mon enfant lors des compétitions extérieures au club.

❖ **Autorisation de filmer, photographier, exploiter l'image et diffuser l'image**

- Autorise l'association sportive du Golf du Beaujolais à filmer et/ou photographier, utiliser l'image de mon enfant sur tous supports relatifs à la promotion interne et externe et ce, consentie librement et sans contrepartie, notamment financière.
- Diffuser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de mon (mes) enfant(s) susmentionné(s) sur le site internet et Facebook, Instagram de l'AS de l'école de golf jusqu'à ses 18 ans.

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon (mes) enfant(s), notamment dans un but commercial ou publicitaire.

Cette autorisation est donnée sans limitation de durée à compter de sa signature, mais pourra être révoquée à tout moment sur simple demande écrite de ma part, adressée à l'AS du Beaujolais par mail : asbeaujolais@gmail.com

Cette révocation ne prenant effet que pour les utilisations engagées postérieurement à sa réception par (l'association ou le responsable).

Fait à ..... , le .....

Signatures du/des représentants légaux, précédées de la mention «Lu et approuvé - bon pour accord»

---

## CHARTRE ECOLE DE GOLF DU BEAUJOLAIS 2024-2025

---

Charte approuvée par le Comité de Direction de l'AS du Golf du Beaujolais :

**Anne LIANOS**, Responsable École de Golf,  
**Arnaud DELBOS**, Professeur de golf  
**Lesly DE GEYNST**, Professeur de golf  
**Jean-Marie CARNESECCHI**, vice-président et  
trésorier de l'AS

**Amélie LOCATELLI**, Responsable du Projet  
Sportif de l'Association Sportive  
**Alain FLOURENT**, Président de l'AS  
**Fred KUNEGEL**, Directeur du Golf du Beaujolais

L'inscription à l'Ecole de Golf du Beaujolais, implique un engagement mutuel, AS, Golf du Beaujolais, Parents et Enfants :

- Respect des horaires de cours. Arriver 10 min avant le début du cours.
- Prévenir l'accueil ou l'enseignant en cas d'absence,
- Se présenter à l'accueil du golf ou rejoindre le point de rassemblement (Putting Green) et signaler sa présence (un appel sera fait en début de séance),
- Dire bonjour sans oublier **d'enlever sa casquette** en saluant les personnes en arrivant au Club ou dans les zones d'entraînement,
- Prendre connaissance des animations, compétitions et autres informations qui vous concernent, sur le tableau d'affichage de l'Ecole de golf, situé au Club House du golf,
- Vérifier son matériel avant d'aller en cours : sac avec clubs, balles, tees, relève pitch, marque balle, eau et goûter
- Les cours ont lieu, même en cas de mauvais temps (séances théoriques, règles étiquettes, vidéos),
- Porter un polo ou les couleurs du club à chaque cours et en compétition,
- Tenue correcte exigée (**jogging et tee-shirt interdits**). Pantalon, bermuda, polo, jupe et à défaut de chaussures de golf, chaussures de sport. Adapter ses vêtements à la météo pour se protéger du froid, de la pluie ou du soleil.
- Pas de casquette, de visière, de bob ou de chapeau dans le Club House,
- Nettoyer ses chaussures avant de rentrer au Club House
- Les élèves doivent avoir un comportement qui ne nuit ni à la sécurité ni au bon déroulement des séances, ainsi qu'aux activités des joueurs du club, (**on ne crie pas, on ne court pas**),
- Les élèves respecteront le matériel prêté, le parcours, et tous les espaces mis à leur disposition. Je prends soin du parcours et des infrastructures : Je relève mes pitches, je ratisse les bunkers, y compris sur les zones d'entraînement.
- Ramener ses seaux de balles vides au distributeur,
- A la fin des cours, les enfants attendent au point de rassemblement (putting green). En cas de retard de la personne en charge de récupérer les enfants, ils seront invités à rejoindre la cour intérieure ou à rester à l'intérieur du Club House,
- En situation de jeu, que ce soit amical ou compétition, le/la joueur/se s'engage à :
  - o Respecter son devoir de présentation et à revêtir les tenues de l'AS et du club,
  - o Respecter les règles de l'étiquette, s'abstenir de fumer, et ne jamais consommer de produits illégaux ou dopants
- Il est strictement interdit de jouer sur le parcours sans avoir réservé de départ

Tout élève qui ne respectera pas ces règles pourra être sanctionné par les enseignants, le responsable de l'AS ou la Direction du Golf. Les parents seront tenus informés de ces écarts.

Si malgré les avertissements, les nuisances et troubles devaient perdurer, l'exclusion des cours de l'école de golf pourra être envisagée.

**Je déclare avoir pris connaissance de la « Charte et du Règlement De l'Ecole De Golf Du Beaujolais » et l'avoir expliqué à mon enfant (nom, prénom) .....**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Noms et Signatures du (des) représentants légaux

Signature du jeune